



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-41262>

Département(s) de publication : **87**

Annonce n° **26-41262**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Conseil Départemental Haute-Vienne

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 22870851700989

**Ville :** Limoges

**Code postal :** 87000

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 87

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** [https://cg87.e-marchespublics.com/pack/annonce\\_marche\\_public\\_11918\\_1157613.html](https://cg87.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_11918_1157613.html)

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Monsieur le Président

**Adresse mail du contact :** marches-demat@haute-vienne.fr

**Numéro de téléphone du contact :** +33 555451010

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** DC1 (lettre de candidature). Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (ou case F1 de la DC1 cochée)
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** DC2 (Déclaration du candidat). Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles (ou tableau en F de la DC2 complété)
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même

nature que celle du contrat. Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat.

**Technique d'achat :** Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis :** 22/05/2026 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :** Département

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Formation obligatoire des assistants maternels agréés

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 80530000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** La présente consultation concerne la formation obligatoire des assistants maternels agréés. La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 3° du Code de la commande publique. L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Le montant maximum est de 120 000 euros HT pour la durée totale de l'accord-cadre. L'accord-cadre est mono-attributaire. Il n'est pas prévu de décomposition en lots. Le délai de validité des offres est fixé à 6 mois à compter de la date limite de réception des offres. Aucune variante n'est autorisée. Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental dont le détail est indiqué dans le CCAP. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

**Lieu principal d'exécution du marché :** Département de la Haute-Vienne

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Les prestations seront financées sur les ressources propres du Département. Les sommes dues au titulaire et au sous-traitants de premier rang éventuels de l'accord-cadre seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. Il est disponible gratuitement sur le profil d'acheteur : <https://cg87.e-marchespublics.com>. Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée. Les critères intervenant pour la sélection des candidatures sont les garanties et capacités techniques, financières et professionnelles. Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : 1-Valeur technique jugée sur la base de la note méthodologique : 60%, 2-Prix des prestations jugé sur la base du dossier test : 40%. Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://cg87.e-marchespublics.com>. Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis. Rappel : en cas de doute sur une exigence du dossier de consultation, le candidat à un marché public est tenu d'interpeler l'acheteur dans les plus brefs délais. Le tribunal

territorialement compétent est - Tribunal administratif de Limoges - 2 Cours Bugeaud - 87000  
LIMOGES - Courriel : greffe.ta-limoges@juradm.fr, - Référé précontractuel: délai de 7 jours à compter  
de l'envoi de la décision de rejet du pouvoir adjudicateur aux candidats écartés et préalablement à la  
signature du contrat. - Référé contractuel: 6 mois à compter du lendemain de la date de signature du  
marché. - Recours en annulation: délai de 2 mois à compter de la réception de la décision du pouvoir  
adjudicateur pour introduire un recours.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/04/2026**